

COMPTE RENDU DU CHS DU 10 NOVEMBRE 2009

Mise en place du SIP de Laon à la cité administrative (avant projet)

L'intégration du personnel dans les bâtiments est prévue début avril 2010

L'accès à l'ascenseur ainsi qu'aux portes encadrant la salle d'attente sera réservé aux agents du SIP

L'escalier menant aux étages supérieurs est condamné

Un accès par camion est prévu pour les dégagements de caisse supérieurs à trente mille euros (sas dans la salle des archives)

QUESTIONS DIVERSES DES ORGANISATIONS SYNDICALES :

- Les travaux du SIP et de la Trésorerie seront ils effectués conjointement ?
Réponse : dans la mesure du possible il est souhaitable qu'ils aient lieu de concert, cependant il existe une incertitude concernant le relogement du gardien
- Sur le plan des sanitaires pour le public ?
Réponse : il est prévu de flécher l'accès aux sanitaires en passant par l'extérieur (porte C)
- L'espace courrier ainsi que l'espace convivial sont supprimés, un remplacement est il prévu ?
Réponse : l'espace courrier de la cité sera réinstallé La salle conviviale sera réaménagée dans un lieu restant à déterminer
- Le ratio surface/agent sera t il respecté ?
Réponse : le ratio est largement satisfaisant (11 à 12 m² par agent, la norme étant de 9m²)
- L'implantation des bureaux sera discutée avec les agents
Deux bureaux seront dédiés à l'accueil spécialisé
Les agents ont eu une présentation de l'avant projet
- Le médecin de prévention et l'inspecteur d'hygiène et sécurité viennent d'avoir les plans et n'ont de ce fait pas eu le temps d'examiner les lieux
- La présidente demande le vote de cet avant projet
- Un vote serait souhaitable sur le projet définitif et non sur un avant projet qui ne tient pas compte des remarques faites ni de l'avis du médecin de prévention ni de l'IHS

RAPPORT DU MEDECIN DE PREVENTION ANNEE 2008

La surveillance annuelle n'est pas atteinte pour l'année 2008 en raison du manque de personnel

Les examens prescrits ne sont pas toujours réalisés

Il serait nécessaire d'obtenir un deuxième poste de médecin de prévention

Les représentants en CHS.